

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2016

Convoqués : 11

Présents : 10

Absents : 1 Mme BARBIE-CASTILLO Véronique

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme FERNANDES Martine

Le compte rendu du conseil municipal du 18 Mai 2016 est approuvé à l'unanimité.

Délibérations

- 1- Budget principal : la suppression du CCAS dégage une somme de 266,74 € qu'il faut intégrer dans les recettes de fonctionnement du budget principal, approuvé à l'unanimité.
- 2- Emploi des contrats aidés : autorisation des emplois en CAE et CUI par une délibération du conseil approuvée à l'unanimité.
- 3- Adoption du règlement du prêt de la salle plurivalente de l'école, celle-ci sera louée exclusivement aux résidents et associations d'Argilliers. Le règlement sera disponible en mairie, la location de la salle s'élève à 150 € pour un maximum de 100 personnes à compter du 1er septembre approuvé à l'unanimité.

Affaires communales

- 4- Personnels : M. WEMMERT Dominique a été embauché depuis le 13 juin 2016 en contrat aidé 20h hebdomadaire pour seconder Michel.
Fin de contrat pour Aurore.
- 5- Economie/Finance : Une somme de 20778 € pour les droits de mutations nous sera attribuée cette année.
- 6- Environnement/Cadre de vie/Urbanisme : Modification de la signalisation routière dans le village : un projet est en cours.
Extinction des lampadaires à partir de 2h du matin dans tout le village pour faire des économies d'électricité.
La station d'épuration fonctionne très bien, les analyses d'eau sont bonnes.
- 7- Culture/Vie Sociale/Urbanisme : pour la rentrée scolaire 63 enfants sont inscrits dont 6 en petite section. La fête de l'école s'est déroulée le 25 juin, le thème du spectacle était les animaux du monde.
Séance de cinéma dans la cour de l'école, le 22 juillet à 21h, le titre du film : le talent de mes amis.
- 8- Communication : le journal info d'Argilliers sera diffusé début juillet.
- 9- Communauté de Communes : compte rendu des conseils communautaires et des commissions.
- 10- Syndicats intercommunaux : compte rendu.

Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.